



# vente one shot arnaque à la création de site web

Par **Vent du nord**, le **04/06/2019** à **15:36**

Victime pour avoir voulu créer un site web de mon entreprise car elle est en baisse un commercial est passé chez ma mère pour soit disant créer un partenariat avec mon entreprise.

La société commerciale m'a contacté par téléphone en me disant que son entreprise cherchait un partenaire et me propose la création d'un site web de qualité professionnelle à prix défiant toute concurrence. Donc j'ai accepté cet entretien à la condition que son site ne dépasse pas 1000 euros.

Lors de cet entretien, il me parle de sommes exorbitantes, habituellement pratiquées (plus de 10000 euros) pour la création d'un site, suivi, référencement, formation et maintenance,..., prix qui ne me concerne pas puisque j'ai été choisi comme partenaire à prix super attractif !! Mais je dois respecter des conditions telle que confidentialité, droit à l'image et répondre à de futurs clients pour leur dire que c'était une super société. Bref il finit par m'annoncer le prix, de 560 euros payables en 4 fois. Il se lève et me fait signer cachant bien la case des 48 mensualités de 220 euros donc un site à **11000 euros !**

Je me rend compte sur ma banque qu'ils avaient prélevé trop tôt et je décide de les appeler car plus de nouvelles et le commercial me rit au nez en me disant qu'il fallait que j'attends 8 semaines pour la parution (2 eme couche froide). je demande la confirmation également des 560 euros et là il me dit que je vais recevoir un échéancier de 48 fois 220 euros et que je n'ai plus les moyens de me rétracter